

COMITÉ DU SOMMET



Dans chaque école, 10% des élèves sont à risque sur le plan comportemental. Souvent, nous sommes en réaction au comportement plutôt qu'être en prévention de celui-ci. Plusieurs situations trainent dans le temps et peuvent dégénérer rapidement si elles ne sont pas prises en charge rapidement.

1. Former un comité représentatif dans votre école et se réunir au deux cycles (30 à 45 minutes).



2. Ensemble, trouver des leviers positifs à utiliser chez les élèves ayant des défis comportementaux.



3. Mettre en place les conditions gagnantes, axer sur la communication entre l'équipe école et évaluer les moyens utilisés.



A top-down photograph showing several hands of different people reaching towards white puzzle pieces scattered on a dark wooden table. A pen and a notebook are visible in the upper left corner. The scene is lit from above, creating soft shadows.

COMITÉ

DU SOMMET

Dans chaque école, 10% des élèves sont à risque sur le plan comportemental. Souvent, nous sommes en réaction au comportement plutôt qu'être en prévention de celui-ci. Plusieurs situations traînent dans le temps et peuvent dégénérer rapidement si elles ne sont pas prises en charge rapidement. Le but du comité est donc d'intervenir sur le 10% des élèves à risque afin d'utiliser les leviers présents à partir des forces de l'élève.

Le comité doit être représentatif du milieu scolaire. Il doit être composé de la direction de l'école, d'un enseignant par cycle scolaire, d'un éducateur spécialisé, d'un représentant du service de garde et d'un professionnel (si possible). Chacune des personnes participantes à cette rencontre ont un rôle bien précis afin de maximiser le temps. La durée de la rencontre est de 30 minutes à une heure maximum. Elle doit se faire une fois par deux cycles (une fois par 3-4 semaines). A partir d'éléments mesurables, nous essayons de trouver des solutions afin que le comportement diminue ou cesse complètement.

Les informations et moyens sont colligées par un membre du comité et sont envoyés par la suite à l'ensemble de l'équipe école. Ainsi, les moyens mis en place sont connus et peuvent être appliqués par l'ensemble du personnel scolaire.

Un conseiller pédagogique en adaptation scolaire peut vous accompagner et vous guider afin de bien démarrer la démarche et d'assurer une continuité dans les pratiques utilisées.

